

COPIE

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIRECTION CANTONALE DE LA MENSURATION OFFICIELLE

Commune d'Aire-la-Ville

CV 7579

Chemin des Cressonnex

De nouvelles constructions sur cette artère obligent les autorités à modifier la numérotation des habitations de la façon suivante :

**Chemin des Cressonnex N° 11 devient Chemin des Cressonnex N° 14**

Les adresses :

**12, 16 à 38 chemin des Cressonnex**

sont attribuées aux nouvelles constructions.

Ces modifications entrent en vigueur le 4 avril 2005.

Publication dans la F.A.O. des 2, 16 et 30 mars 2005.



COPIE

Direction cantonale  
de la mensuration officielle

DIAE - DCMO  
Quai du Rhône 12  
Case postale 36  
1211 Genève 8

Commune d'Aire-la-Ville  
A l'att. de M. Dominique NOVELLE  
Route du Vieux-Four 37  
1288 Aire-la-Ville

N/réf. : VGA/csc

Genève, le 21 février 2005

**Concerne : Changement de numérotation**

Monsieur,

Nous avons reçu de la part Département de l'Aménagement, de l'Équipement et du Logement, une demande d'autorisation de construire sur votre commune, s'agissant de nouvelles constructions, afin de leur attribuer des adresses municipales.

La réalisation de cinq nouvelles constructions sur le chemin des Cressonnex nous oblige à modifier la numérotation.

C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner un exemplaire du communiqué de presse annexé, dûment signé, afin que nous puissions le faire paraître dans la Feuille d'Avis Officielle.

Nous vous rappelons que, conformément à la législation cantonale L1.10.06, chapitre III article 14 alinéa 1, "tous les projets de modification de noms d'artères ou de numérotation de bâtiments doivent être portés, par la commune, à la connaissance des propriétaires et locataires concernés, qui peuvent lui transmettre par écrit leurs observations".

Par ailleurs, au vu des désagréments occasionnés, nous prendrons à notre charge la fourniture de la nouvelle plaque de numérotation pour le numéro 14 du chemin des Cressonnex.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération.

Vincent GALLEY  
Opérateur-cartographe

Annexes : Plan de situation  
Communiqué de presse

ChangNum\_Commune Aire-la-Ville



## Direction Cantonale de la Mensuration Officielle

DIAE - DCMO  
Quai du Rhône 12  
case postale 36  
1211 Genève 8

tél: 022.327.45.00  
fax: 022.327.53.80  
e-mail: vincent.galley@etat.ge.ch

## Plan des adresses municipales

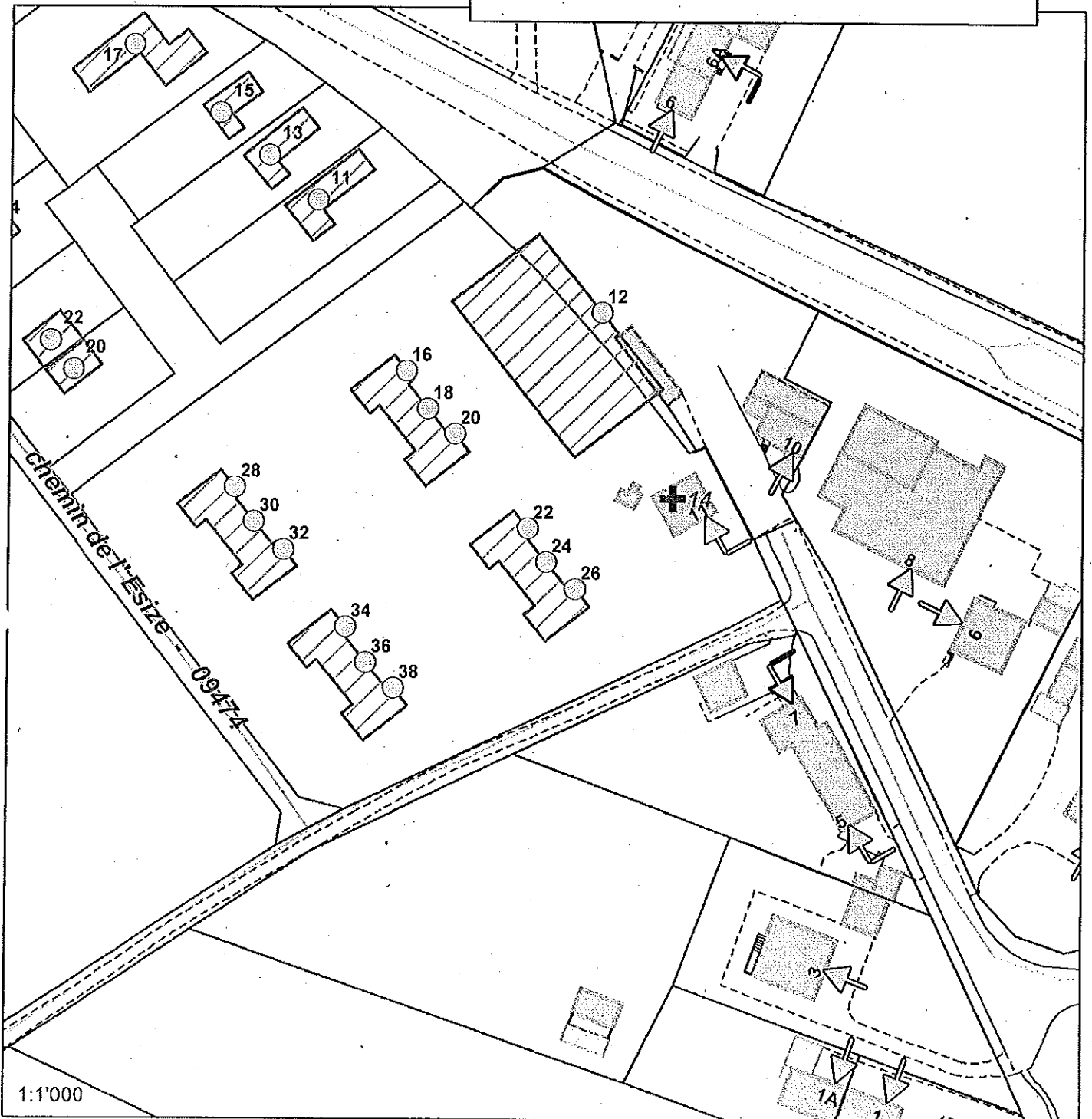
Commune: Aire-la-Ville

Nouvelle(s) adresse(s) projet(s):

Chemin des Cressonnex n° 12 à 38

4 février 2005

N



1:1'000

0 4 8 16 Mètres



Direction cantonale  
de la mensuration officielle

DIAE - DCMO  
Quai du Rhône 12  
Case postale 36  
1211 Genève 8

PAR E-MAIL

FAO - CHA

N/réf. : VGA/csc

Genève, le 21 février 2005

**Concerne : Communiqué de presse - Commune d'Aire-la-Ville**

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir publier dans la Feuille d'Avis Officielle des :

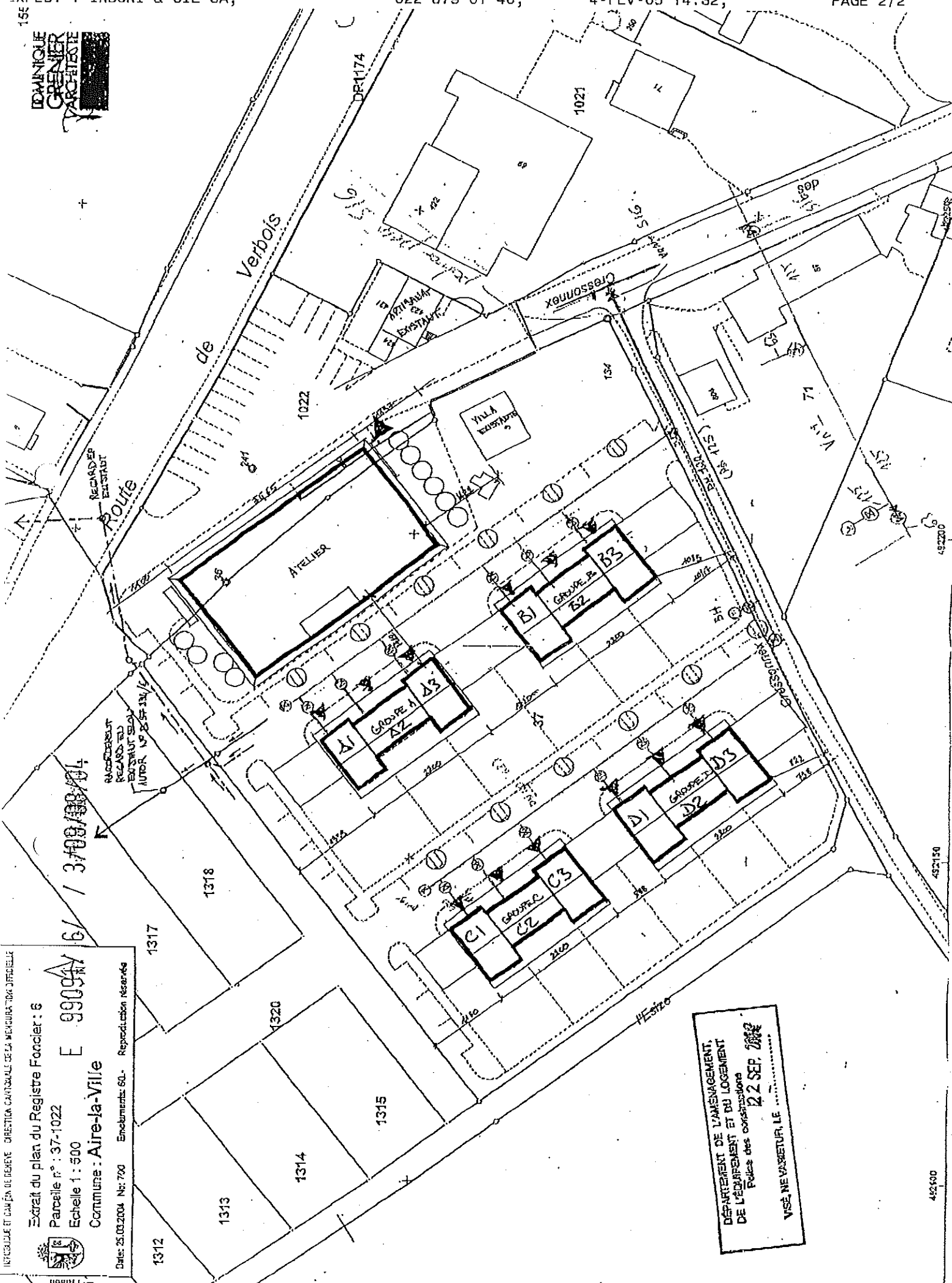
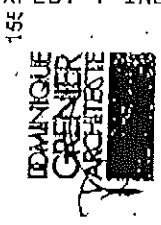
**2, 16, et 30 mars 2005**


l'avis annexé.

D'avance, nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Vincent GALLEY  
Opérateur-cartographe

**Annexe ment.**




 INTÉRIEUR ET CAD EN DE BREVET CHRISTIEN CARTOGRAPIE DE LA MENSURATION OFFICIELLE  
 Extrait du plan du Registre Foncier : 6  
 Parcelle n° : 37-1022  
 Echelle 1 : 500  
 Commune : Aire-la-Ville  
 Date: 25.03.2004 N°: 700 Enregistrements: 60 - Reproduction réservée

DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT,  
 DE L'ÉQUIPEMENT ET DU LOGEMENT  
 DE L'ÉQUIPEMENT ET DU LOGEMENT  
 Poles des constructions  
**22 SEP 2004**  
 VISÉ NE VARIETUR, LE .....